

# Reflète

Le magazine de la Ville de Saint Bonnet de Mure • janvier 2006 • N°18

## Préservons notre environnement !

2

La Mairie  
à la une

Conseil municipal  
enfants

4

La vie de la  
commune

Les amis  
de l'Accueil

6

La vie de  
la commune

Petite enfance :  
la Câlinerie

11

Des Murois  
à la Une

Sur la route  
GRS Muroise

12

Saint Bonnet  
commerçants

Les fleuristes

13

Saint Bonnet  
pratique

Transports  
interurbains

15

Changer  
notre ville

Les travaux  
dans la ville

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

### Les jeunes élus au travail

Le 14 octobre dernier, le maire Jean-Pierre Jourdain a mis en place le nouveau conseil municipal d'enfants. Après avoir ouvert la séance et souhaité la bienvenue aux nouveaux conseillers, il a remercié les enseignants et les parents d'avoir permis aux enfants de participer au conseil municipal.

Les 21 jeunes, élus par leurs camarades de classe, représentent les écoles Vercors et Chat Perché. Au cours de cette session, deux commissions ont été créées : **Environnement et Solidarité**. Elles travailleront en alternance sur différents projets. Chaque projet sera traité sur un mois et demi avec une réunion tous les 15 jours. Les conseillers appartenant à la commission Environnement se sont déjà réunis trois fois.

Ils ont travaillé sur l'implantation de nouvelles poubelles et sur le recensement de lieux pour planter des arbres. Ils se retrouveront le 6 mars



prochain pour réfléchir à la mise en évidence des poubelles et pour élaborer un nouveau concours : "le concours d'épouvantails".

Depuis le 9 janvier la commission **Solidarité** s'est mise au travail.

Les 21 conseillers sont ainsi répartis dans les commissions :

#### ● COMMISSION ENVIRONNEMENT

Mikaël Adell, Eloïse Becdelièvre, Lydie Cellier, Flavien Colsenet, Pierre Fernandez, Trystan Keromen, Quentin Martinez, Nasser Ouadfel, Elodie Rivat, Geoffrey Rouge-Carrasat, Théo Solbes.

#### ● COMMISSION SOLIDARITÉ

Victoire Alberti, William Ardeeff, Alexandra Bodet, Tiphaine Boulaire, Audrey de Belen, Eve Lignini, Corentin Maret, Lilian Martinez, Jonathan Pileri, Julien Vidal.



## UN CLIN D'ŒIL DE LA MUNICIPALITÉ au groupe des "4 châteaux"



A l'occasion des vœux de la nouvelle année, Jean-Pierre Jourdain, Maire de notre commune, et l'ensemble des élus de la majorité du Conseil municipal tiennent à saluer et à remercier les jeunes Scouts de France du groupe des "4 châteaux" pour leur investissement dans la vie municipale.

Ces derniers se sont à nouveau mobilisés début décembre, pour distribuer les Colis de Noël du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) auprès des seniors de notre ville.

Le groupe des "4 châteaux" assure également depuis 2002, la distribution de notre magazine d'information municipale *Reflets* sur l'ensemble de la commune, soit 2 300 boîtes aux lettres (soyez indulgents pour les quelques oublis) !

## Conseils municipaux en bref

### SEANCE DU 27 OCTOBRE 2005

- Le conseil municipal après en avoir débattu, prend acte des modifications apportées au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) suite aux différentes observations émises par le SEPAL et la DDE. (lire page 14)

### SEANCE DU 15 DECEMBRE 2005

- Le conseil municipal à l'unanimité :
  - émet un avis favorable à l'adhésion de la CCEL à un syndicat mixte de gestion des aires d'accueil des gens du voyage du Département du Rhône.
  - approuve les dispositions pour restreindre et harmoniser la publicité et les enseignes telles qu'elles sont définies dans le projet de règlement local mis en place par la municipalité actuelle.
  - approuve la baisse de la surtaxe communale qui s'élève à 0,3683 € HT et de la fixer pour l'année 2006 à 0,0909 € HT afin de ne pas modifier le tarif de l'eau potable pour l'utilisateur suite à la création d'une surtaxe par le SIEPEL pour assurer le financement de ses investissements.
  - approuve la prorogation du dossier de réalisation de la ZAC du Petit Bourg jusqu'au 31 décembre 2008. Mais il fait remarquer que l'augmentation actuelle du coût du foncier aura pour répercussion d'augmenter le bilan prévisionnel de la ZAC.
  - approuve la dénomination d'impasse des Frères Lumière pour l'antenne nord de la rue des Frères Lumière.
  - approuve le classement dans la voirie communale des voies et espaces collectifs des lotissements les Mûriers I, II et III.
  - accepte la subvention de 2 804 € attribuée par le Conseil Général du Rhône au titre du produit des amendes de police, et confirme l'engagement de faire réaliser les travaux d'aménagement de sécurité montée du Château / rue Philippe Chat et Chemin de Grange Haute.
- Le conseil municipal approuve à la majorité (6 abstentions)
  - le principe du renouvellement du Contrat Temps Libre pour 3 ans.



#### Ville de Saint Bonnet de Mure

Tél. 04 78 40 95 55

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Jourdain

Responsable de la publication :

Sandrine Jourdain

Conception et impression :

Sitbon & Associés 04 37 85 11 11.

Rédaction : Anne Benzi, Ville de Saint Bonnet de Mure. Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

## ZAC DU CHANAY : 2006, 1<sup>ère</sup> phase d'aménagement

À l'initiative de la municipalité de Saint Bonnet de Mure, la création de la Zone d'Aménagement Concerté du Chanay a été votée par la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) en 2003 (Conseil communautaire du 18/02/03).

Après le lancement d'une consultation publique, la société Longbow, située à Saint-Jean d'Arvey (73), a été retenue pour l'aménagement de la ZAC (superficie : 22 ha). Un traité de concession d'aménagement, qui définit les différentes phases de travaux et les montants, a été signé entre l'aménageur privé et la CCEL.

### ● LE PROJET

- **La partie Nord** : une zone de construction à dominante industrielle et artisanale.
- **La partie Sud** : une zone de construction à dominante commerciale et industrielle.

Ce projet de zone industrielle représente un réel vecteur pour la création d'emplois sur le territoire intercommunal.

### ● UNE ETUDE NECESSAIRE



Un dossier de Loi sur l'eau a été constitué et permet de définir les volumes des bassins de rétention et d'infiltration des eaux pluviales de la zone. Ces études sont obligatoires pour la collectivité territoriale, en amont des travaux de voirie. L'arrêté préfectoral du 23 mars 2004 autorise la CCEL à réaliser ces ouvrages. Le dossier de réalisation a été approuvé par la CCEL en novembre dernier et transmis à la Préfecture.

Au niveau de la voirie, la zone du Chanay est actuellement desservie :

- **Au Nord**, par l'avenue Gaspard Monge, réalisée en 2002.
- **À l'Est**, par la rue des Frères Lumière.
- **Au Sud**, par la Route Nationale 6. La présence du gazoduc D. 500 Ars-Mions partage le site en 2 secteurs Est-Ouest.

### ● CALENDRIER DES TRAVAUX

La maîtrise foncière des terrains étant étalée dans le temps, les aménagements seront réalisés en deux phases :

#### ● 1<sup>ère</sup> phase des travaux : 2006-2007

- L'aménagement jusqu'au rond-point provisoire de la voie de liaison entre l'avenue Gaspard Monge et la RN6 au droit du futur carrefour giratoire (hors ZAC).
- L'installation d'une aire de stationnement et d'un point d'information pour les transporteurs et les usagers de la zone.
- La réalisation des bassins de rétention, de décantation et d'infiltration du secteur Ouest de la ZAC.

#### ● 2<sup>e</sup> phase : 2008-2011

Après l'acquisition des derniers terrains de la zone, des travaux d'aménagement seront effectués avec :

- le bassin de rétention, de décantation et d'infiltration du secteur Est de la ZAC,
- le bassin d'agrément,
- la création de la voie Est/Ouest et la jonction avec la rue Pasteur,
- la liaison piétonne Nord/Sud le long du gazoduc D. 500 Ars-Moins,
- l'exécution du carrefour giratoire.

## LE MOT DU MAIRE



**Jean-Pierre JOURDAIN**  
Le Maire de Saint Bonnet  
de Mure

*En ce début d'année 2006, ces quelques mots échangés avec vous par l'intermédiaire de notre "Reflets" s'orienteront vers trois sujets qui me tiennent à cœur : la famille, les habitants de notre commune, leur cadre de vie.*

*L'année 2005 s'en est allée et avec elle, des travaux importants se sont terminés en terme de voirie, de sécurisation routière et d'aménagement de proximité.*

*L'ensemble de loisirs et de détente que constitue la nouvelle piscine intercommunale est très apprécié par les Murois depuis l'été. Le succès est au rendez-vous ! Toutes mes félicitations, pour cette réalisation, au Syndicat Mixte Intercommunal (S.I.M. constitué d'élus des deux communes) qui en assure la gestion.*

*Sur le plan économique, l'année 2006 verra se réaliser la première phase d'aménagement de la ZAC du Chanay. Ce projet, initié et soutenu par la municipalité, représentera un atout réel pour la création d'emplois au sein de notre commune.*

*Côté social, la "Câlinerie" la structure se dynamise ! Une équipe compétente et motivée offre un éventail d'activités éducatives adaptées et diversifiées. La structure petite enfance propose des ateliers stimulants destinés à favoriser l'éveil et la curiosité de nos tout petits ! Bravo !*

*En pages centrales de ce premier Reflets 2006, vous pourrez découvrir le dossier principal consacré à l'environnement. Ce projet important traduit la coopération active entre notre commune et le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (S.M.N.D.) et présente les actions initiées par le dynamisme des élus pour faire de St Bonnet de Mure, une ville pilote en matière de protection de l'environnement ! Cet objectif ne peut être atteint sans la participation active de tous les Murois. Motivons-nous ! En effet, "la préservation de la nature et l'avenir des jeunes générations doivent être une priorité pour tous".*

*Après les Fêtes de fin d'année qui ont permis aux familles de se retrouver, je pense aussi à ceux qui sont touchés par le malheur, la maladie, ou la perte d'un être cher. Je voudrais lancer un message d'espoir pour cette nouvelle année 2006 : puisse-t-elle leur apporter santé, joie et bonheur dans un monde plus humaniste. Pour terminer ces quelques mots, associé à l'ensemble du conseil municipal, je vous présente avec sincérité, tous mes meilleurs vœux pour vous et vos proches.*

*Bonne et heureuse année 2006 !*

## NETTOYAGE de printemps

Attention, tous à vos agendas et réservez d'ores et déjà **le samedi 8 avril 2006**. Nous avons retenu cette date pour notre traditionnel nettoyage de printemps, date proposée par le **Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)** à toutes les communes faisant partie du syndicat. Nous espérons une forte mobilisation des Murois. Petits et grands, nous sommes tous concernés ! Quelques heures dans une année consacrées à Dame Nature, ce n'est pas grand chose et c'est énorme ! Nous comptons sur vous ! Inscrivez-vous vite en mairie de Saint Bonnet de Mure.

## JE PLANTE mon sapin

**Le samedi 7 janvier, les sapins de Noël** ont eu droit à une nouvelle vie. Vous avez été nombreux à venir nous apporter vos arbres de Noël et notre équipe technique a procédé à leur plantation. Nous souhaitons longue vie à ces jeunes pousses !

## CONCOURS des maisons fleuries

**Le mardi 15 novembre** au soir, a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries. Le choix fut difficile tant les compositions étaient variées et toutes plus originales les unes que les autres. L'arbitrage a donc été réalisé par nos partenaires et commerçants murois "Charm' Fleurs" et "Côté Nature" sur des critères plus professionnels. **Les heureux gagnants M. et Mme Cence**, ont gagné un week-end à Yvoire au Jardin des 5 Sens.



Nous félicitons vivement tous les participants pour leur ingéniosité, leur patience et leur investissement. Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine. Nous adressons nos remerciements à nos sponsors sans qui rien ne serait possible : **Charm'Fleurs, Côté Nature et Christine Ray financements**. Un grand merci à tous.

## COMITE DE JUMELAGE Des échanges fructueux

*La rencontre annuelle entre Saint Bonnet de Mure et Hungen dans le cadre du jumelage, s'est déroulée les 8 et 9 octobre derniers du côté de Stockack, sur les bords du Lac de Constance.*

La délégation muroise comptait entre autres Jean-Pierre Jourdain, Maire de Saint Bonnet de Mure ; Gisèle Chollier et Pierre Vernazobres, Adjointes au Maire ; Hélène Branche, Présidente du Comité de jumelage entourée de membres du Bureau et du Conseil d'administration ; MM. Brulhard et Richard, Président et Directeur de l'Ecole de musique Vincent d'Indy ; M. Branche, représentant l'Etoile Cycliste Muroise ; M. Rochet, Président du Judo Club Murois... Ce rendez-vous traditionnel entre les deux Comités de jumelage ainsi que les deux municipalités, était l'occasion de retrouver Klaus Peter Weber, Maire, et M<sup>me</sup> Schuller, Présidente du Comité de jumelage de Hungen. Un hommage a été rendu à M. Fritz, conseiller municipal décédé en juillet dernier, pour son investissement au sein du jumelage. L'heure était au bilan des actions initiées en 2005 et celles à venir pour 2006.

### ● L'ANNÉE 2005 A ÉTÉ PONCTUÉE PAR :

Un séjour des collégiens murois à Hungen (septembre), des cours d'allemand pour

adultes ; un camp de jeunes franco-allemands à Berchtesgaden en Bavière (août) ; la participation de la Batterie fanfare muroise aux 50 ans de la batterie Spielmanzug.

### ● CALENDRIER POUR 2006

*A Saint Bonnet de Mure* : échange scolaire avec la venue de collégiens et stagiaires allemands en mars ; rencontre sportive amicale entre les deux clubs de judo pour la Pentecôte ; accueil de ses homologues allemands par le club de tennis de table ; participation à la course de la Foulée muroise en mai ; échange entre l'Etoile Cycliste Muroise et des cyclistes de Hungen qui feront le trajet à vélo (du 10 au 18/06) ; un camp pour les 14-16 ans (fin août).

*A Hungen* : Semaine de l'Europe (fin mai) ; Fête de la Fontaine les 3 et 4/06 ; dîner dansant avec feu d'artifice le 24/06 ; Nuits de la musique les 30/06 et 1<sup>er</sup>/07 ; Fête des bergers du 25 au 27/07 ; Fête du lac du 4 au 7/08 ; Marchés de la Toussaint (le 1<sup>er</sup>/11) et de Noël (les 9 et 10/12).

➔ Renseignements : 04 78 40 86 85.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE JANVIER ET FÉVRIER 2005

### JANVIER

⊕ **SAMEDI 7**  
**MUROISE DU FOOT**  
Galette des rois. Charpenterie.  
**ETOILE CYCLISTE MUROISE**  
Tirage des rois. Acacias.  
**MAISON POUR TOUS**  
Tournoi badminton. HDS n°2.

⊕ **DIMANCHE 8**  
**ASSOCIATION MUSICALE MUROISE**  
Concert nouvel an. Charpenterie.  
**FOOT**  
Tournoi benjamins. HDS n°1 et 2.

⊕ **SAMEDI 14**  
**SCOUTS DE FRANCE**  
Fête de groupe. Charpenterie.

⊕ **DIMANCHE 15**  
**MOTO CLUB MUROIS**  
Remise des prix. Charpenterie.  
**MUROISE FOOT**  
Tournoi poussins et débutants. HDS n°1 et 2.

⊕ **SAMEDI 21**  
**ASSOCIATION DE CHASSE**  
Concours de coinche. Charpenterie.

⊕ **SAMEDI 28**  
**ET DIMANCHE 29**  
**JUDO CLUB MUROIS**  
Tournoi interclubs. HDS n°1.

⊕ **DIMANCHE 29**  
**MUROISE FOOT**  
Matinée moules frites. Charpenterie.

⊕ **MARDI 31**  
**CLUB RENCONTRE**  
Loto. Charpenterie.

### FÉVRIER

⊕ **SAMEDI 4**  
**M.P.T.**  
Spectacle de magie. Charpenterie.

⊕ **DIMANCHE 5**  
**AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS**  
Concours de coinche. Charpenterie.

**VOLLEY**  
Tournoi. HDS n°1 et 2.

⊕ **SAMEDI 11**  
**FEVER DANCE**  
Banquet. APECP  
Soirée jeux de sociétés. Cheminée.

⊕ **DIMANCHE 12**  
**BATTERIE FANFARE**  
Repas Saint Valentin. Charpenterie.

⊕ **SAMEDI 18**  
**ASSOCIATION DE CHASSE**  
Repas. Charpenterie.

⊕ **DIMANCHE 19**  
**CLUB RENCONTRE**  
Choucroute. Charpenterie.

⊕ **SAMEDI 25**  
**ET DIMANCHE 26**  
**WARHAMMER CLUB MUROIS**  
Tournoi. Charpenterie.

⊕ **MARDI 28**  
**CLUB RENCONTRE**  
Mardi gras. Charpenterie.

### MARS

⊕ **SAMEDI 4**  
**NOZ'ART PRODUCTIONS**  
Crêpes show. Charpenterie.

⊕ **DIMANCHE 5**  
**MAIRIE**  
Repas des anciens. Charpenterie.

⊕ **SAMEDI 11**  
**OMEGA**  
Soirée dansante. Charpenterie.

⊕ **DIMANCHE 12**  
**AMICALE SAPEURS POMPIERS**  
Matinée boudins et sabodets. Charpenterie.

⊕ **SAMEDI 18**  
**MAISON POUR TOUS**  
Conférence expo spectacle. Charpenterie.

⊕ **DIMANCHE 19**  
**MAIRIE**  
Journée couleur salsa. Charpenterie.

⊕ **SAMEDI 25**  
**SOU DES ÉCOLES**  
Repas dansant. Charpenterie.

⊕  **VENDREDI 31**  
**COMITÉ DE JUMELAGE**  
Boum collège avec Allemands. Charpenterie.

## “LES AMIS DE L'ACCUEIL”

Le 22 octobre dernier, l'association “Les Amis de l'Accueil” a organisé son traditionnel repas dansant.

C'est autour d'une choucroute que se sont retrouvés tous les bénévoles de l'association et leurs invités. Cette soirée, dont les bénéficiaires serviront à améliorer le quotidien des pensionnaires de la maison de retraite “L'Accueil”, était placée sous le signe de la convivialité et de la solidarité. Le président, Bernard Marchal, a regretté l'absence d'investissement de certaines familles. Il a remercié son équipe du temps qu'elle consacrait à nos seniors, et a lancé un appel aux bonnes volontés. Si chacun est persuadé de l'utilité de faire des sorties, d'organiser des ateliers peintures, ou simplement de visiter les pensionnaires, de leur tenir compagnie, les écouter, leur raconter une histoire, peu d'entre nous sont prêts à franchir le pas. Par manque de temps ? Par peur

de la vieillesse, de la maladie. Peu importe ! Le fait est que quelques volontaires de plus seraient les bienvenus ! Alors, l'appel est lancé...

➔ **Contact : 04 78 40 97 88.**



## MANIFESTATIONS

### Des fêtes qui marquent Saint Bonnet

#### ● FÊTE DE LA SAINT BONNET

La traditionnelle fête de Saint Bonnet aura lieu le dimanche 15 janvier 2006. La messe sera dite à 11h en l'église de Saint Bonnet. La spécialité de notre commune, le fameux pâté murois, sera vendu chez vos boulangers pâtisseries ouverts le dimanche. Bonne fête !

#### ● FÊTE DE PÂQUES

Petits gourmands et petites gourmandes des écoles de Saint Bonnet, préparez vos paniers...  
**Le dimanche 9 avril**, la municipalité vous prépare une surprise dans le Parc du Château... Cette année, seront cachés pour vous, de petits œufs en chocolat. Nous espérons vous voir nombreux dénicher ces friandises....

Puis, pour fêter l'arrivée du printemps, un arbre du Parc sera décoré avec les œufs en papier que vous aurez créés et confectionnés en classe. Alors ne les oubliez pas !

Nous dévoilerons également les épouvantails que vous aurez pris soin d'imaginer et d'élaborer à partir de produits recyclables. Ces épouvantails seront réalisés dans chacun des groupes scolaires en collaboration avec vos enseignants. Alors, les idées doivent dès maintenant germer pour qu'au printemps, tout se réalise et se dévoile....

Mais vos camarades du Conseil municipal d'enfants vous expliqueront tous ceci en détail courant du mois de janvier.

### Commémoration du 11 novembre

C'est toujours aussi nombreux que vous êtes venus assister à la cérémonie du 11 novembre. Grâce à l'investissement des enseignants des écoles primaires, les enfants ont lu des poèmes en hommage à nos poilus. Il est toujours aussi émouvant de voir les nouvelles générations se souvenir et honorer la mémoire de nos anciens qui ont défendu avec courage et au péril de leur vie, notre Patrie, la France. A l'occasion, le Maire Jean-Pierre Jourdain, a remis la croix des combattants F.N.A.C.A. à M. Georges Mère.



## NOUVEAUX arrivants

Le 25 novembre au soir, Madame la Députée Martine David, M. le Maire Jean-Pierre Jourdain, et des membres de l'équipe municipale ont accueilli des nouveaux Murois. Ce fut un moment convivial où chacun put échanger avec les élus ou ses voisins, connaître un peu mieux Saint Bonnet de Mure, ses associations, etc...



Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Murois qui ont maintenant tous les atouts pour s'intégrer au plus vite !

## CÉRÉMONIES

#### ● Dimanche 19 mars 2006 :

Fin de la guerre d'Algérie, 10 heures.  
Parc du château.

#### ● Dimanche 23 avril 2006 :

Journée des déportés, 11 heures.  
Place Joannes Ferlet.

## 8 DÉCEMBRE 2005

C'est à 18 heures que la fête a commencé avec la distribution de friandises aux enfants murois. Ensuite, régal pour les yeux des petits et des grands avec l'embrasement de la mairie.

Puis, le conseil municipal enfants entourait M. le Maire et les élus, suivis des pompiers, de la fanfare et des jeunes danseuses du groupe Fever Dance, jusque devant la Maison des Associations.



Là, les marrons cuits au feu de bois, le vin chaud et le cacao réchauffaient les papilles. Sous le kiosque, on procéda au tirage au sort des gagnants du “jeu des illuminations”, placé cette année sous le signe des comptines.

**Un grand merci à nos commerçants participants** qui par leurs dons généreux ont fait plaisir à nos jeunes enfants !  
Un grand merci aussi à la société ADS-Pyrotechnic qui a pris en charge le mini feu d'artifice pour la deuxième année consécutive.

## CONTRAT TEMPS LIBRE Saint Bonnet jeunesse

**Laetitia Dos Reis** (responsable) et **Yann Golay** (animateur) accueillent les 11-16 ans tous les après-midis (de 14h30 à 19h les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 13h30 à 19h les mercredis) et toute la journée pendant les vacances scolaires au sein de l'Espace Jeunes. Jeux de société, baby foot, radio, magazines sont à la disposition de tous. Un temps d'écoute, d'information ou des échanges sur l'actualité sont aussi au programme.

En 2006, différents projets sont à l'ordre du jour : un atelier de sculpture mécanique avec la réalisation d'une "caisse à savon" (une voiture rétro) ; la mise en place d'un journal pour les adolescents ; l'organisation par les jeunes d'un mini-camp durant l'été ; un projet environnement... Des activités sportives et des sorties culturelles sont également proposées.

Tél. 04 72 48 62 30

## VIE ECONOMIQUE Le nouveau visage de FLY

Jean-Pierre Jourdain, Maire de notre commune, s'est rendu, accompagné d'élus, à l'inauguration des nouveaux locaux du magasin FLY le 26 octobre dernier, à l'invitation de MM. Pierre et Paul Rapp,



Présidents fondateurs, MM. Michel et Philippe Rapp, Directeurs généraux, M. Bisch, Directeur de l'enseignement, M. Lausecker, Directeur régional et M. Da Silva, Directeur de l'établissement de Saint Bonnet de Mure. Ouvert en 1996, le magasin de meubles et de décoration était en chantier depuis 18 mois. Ces travaux d'extension étaient nécessaires pour répondre au mieux à la demande de la clientèle et permettre la présentation de tout le catalogue. Quelques 4 000 m<sup>2</sup> sont désormais dédiés à la vente et une vingtaine d'emplois ont été créés, soit un doublement de l'effectif qui est passé de 21 à 40 employés ! Nous sommes heureux que notre commune accueille désormais la 2<sup>e</sup> plus grosse structure de France de cette enseigne.

## PETITE ENFANCE la Câlinerie

*Un univers dédié à l'imaginaire et à l'éveil.*

La Câlinerie est un monde d'éveil et de découvertes pour les petits. La structure petite enfance accueille 40 berceaux, répartis entre le pôle des bébés (15 berceaux) et celui des grands (25 berceaux). Une éducatrice jeunes enfants, trois auxiliaires puéricultrices et un agent technique encadrent les petits. Quant aux plus grands, âgés de 1 à 4 ans, ils sont également entourés de professionnels à leur écoute : une éducatrice jeunes enfants, quatre auxiliaires puéricultrices et un agent technique. Socialisation et respect du rythme de l'enfant sont les maîtres-mots de la Câlinerie.

### • DES ACTIVITÉS LUDIQUES ET MOTRICES

Tout un éventail d'activités éducatives est proposé aux enfants. Des ateliers stimulants et diversifiés, qui sont adaptés à chaque âge et favorisent un apprentissage serein.



Chant, comptines, peinture, pâte à modeler, maquillage, déguisements, cuisine sont régulièrement proposés aux plus grands, sans oublier des activités autour de la psychomotricité : éléments au sol, piscine à balles, mezzanine



avec toboggan, manipulation de différents matériaux, jeux d'encastrement...

Les petits peuvent apprécier le chant, s'amuser avec des jeux de découverte et les activités autour du développement psychomoteur sont bien évidemment au rendez-vous : labyrinthe, éléments au sol...

Les enfants sortent une à deux fois par jour selon le temps et la saison dans la cour. Une visite à la bibliothèque est prévue tous les 15 jours, par groupe de 6 pour les 2-3 ans. Petit plus pour les bambins : ils peuvent choisir un livre pour eux mais aussi pour un copain !

La Câlinerie s'est mise aux couleurs des fêtes de fin d'année avec deux spectacles musicaux (les 16 et 22/12) et deux goûters de Noël dont l'un organisé avec les parents.

La structure d'accueil, située rue du 11 novembre, est ouverte de 7h30 à 18h30. Des places sont disponibles les mercredis et pendant les vacances scolaires.

➔ Pour toute information ou inscription, contactez la Directrice, M<sup>me</sup> Lapierre, au 04 78 40 48 27.

## ECHANGE CULTUREL Genas/Saint Bonnet de Mure

*Après la musique country, les commissions culture de Genas et Saint Bonnet ont décidé de placer ce deuxième rendez-vous sous le signe de la Salsa et des musiques afro-cubaines.*

### • RETENEZ DEUX DATES IMPORTANTES :

• Le dimanche 19 mars à Saint Bonnet de Mure :

à partir de 10h, grande journée festive, avec la participation d'associations genassiennes et muroises (écoles de musique, groupes vocaux, batucudas, orchestre salsa...).

### • Le samedi 25 mars à Genas :

Concert/Bal Salsa avec le groupe Chekere, La Gran Orquesta de Salsa.

Un programme détaillé qui vous précisera les événements associés à ces deux manifestations, ainsi que les modalités de réservation, vous parviendra prochainement.

# Tous ACTEURS de notre ENVIRONNEMENT



## SAINT BONNET DE MURE

Coût de la collecte  
des déchets :

**21,95 €/an/hab.**

Coût du traitement  
des déchets :

**25,65 €/an/hab.**



La ville de Saint Bonnet de Mure est membre de plusieurs syndicats intercommunaux, dont le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) depuis 1949. Le SMND intervient dans plusieurs domaines : la collecte et le traitement des ordures ménagères, la mise en place des points d'apport volontaire, la collecte sélective à domicile, la gestion des bacs, l'exploitation des déchetteries et la valorisation des déchets. Autant de compétences qui traduisent **la volonté commune** des soixante collectivités locales adhérentes, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de préserver l'environnement.

La gestion des déchets ménagers représente à l'heure actuelle un véritable défi pour les communes sur le plan financier et environnemental. Elle est au centre des réflexions des élus murois car elle pose une question fondamentale : **quelle planète souhaitons-nous léguer aux générations futures ?** Cette prise de conscience ne peut être efficace que si les citoyens adoptent les bons réflexes et deviennent ainsi de vrais "éco-citoyens". Chacun est donc responsable, les industriels comme les particuliers. L'heure est aux bons gestes, notamment ceux du tri sélectif ou d'un nouveau mode de consommation...

*Explications.*



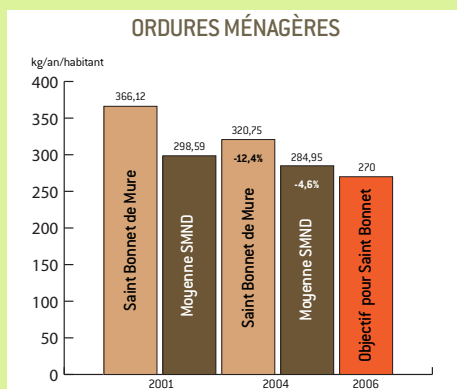
Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné a en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers sur la commune. Sa mission de service public d'élimination des déchets répond aux obligations réglementaires et environnementales : l'interdiction de mise en décharge sans tri et valorisation (depuis juillet 2002), la valorisation au minimum de 50 % des emballages (depuis juin 2001) et d'au moins 50 % des déchets et le traitement des ordures ménagères dans le respect des normes environnementales.



Siège SMND à Heyrieux.

## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Elle concerne tous les déchets (ménagers) qui ne sont pas pris en compte par le tri sélectif. Un camion passe sur Saint Bonnet de Mure les lundis et jeudis matins et le contenu des ordures ménagères est, après collecte, emporté au centre d'incinération du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) Nord Isère.



## LES DÉCHETTERIES

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné gère 13 sites, qui fonctionnent en réseau, avec des horaires complémentaires. Un macaron vous permet d'accéder à l'ensemble des déchetteries du SMND.



La déchetterie de La Picardière (à Saint Laurent de Mure) se trouve à proximité de votre domicile. Elle est ouverte les lundis et vendredis de 14h à 19h ; les mercredis de 8h à 12h et de 14h à 19h ; les samedis de 8h à 12h et de 13h à 18h.

## LE COMPOSTAGE

Le SMND vous propose un composteur individuel (743 % des foyers muros sont équipés) afin de recycler en terreau naturel tous vos déchets verts et organiques, qui représentent 30 % des déchets.

Si ces déchets restent dans vos poubelles, ils seront incinérés. Or, compostés, ils constituent une véritable matière organique pour vos jardins !



## LE TRI SÉLECTIF

La collecte sélective s'effectue à la fois en porte à porte (tous les jeudis ou vendredis selon votre lieu d'habitation) et en apport volontaire (mise en place sur les 60 communes depuis l'été 2000).

Des bacs de regroupement sont à la disposition des Murois vivant en immeuble ou en lotissement.

Les Points d'Apport Volontaire (P.A.V) sont situés : étang de la Groa, place Marcel de

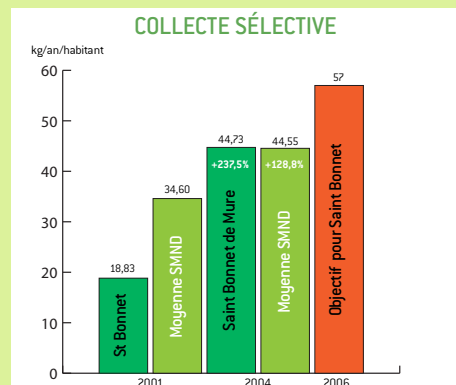


Sévigné, chemin du Lyonnais, place Ferlet, place de Plein soleil, route de Dormont, parking du cimetière, parking du centre commercial rue Pasteur, centre commercial des Engrives et au complexe sportif. La moyenne des P.A.V sur Saint Bonnet de Mure est de 1 pour 600 habitants.

Pensez à apporter vos déchets verts (feuilles mortes...) et vos objets encombrants (gravats, bois, ferraille, aluminium, pneumatiques, carton...) à la déchetterie. Ils ne doivent pas encombrer les poubelles classiques. Les objets encombrants ne sont pas recyclables : ce sont des déchets ultimes.

Petit rappel, le verre occupe une place non négligeable dans le tri sélectif : il est recyclable à l'infini, quasiment sans perte. Une tonne de verre recyclé correspond à cent kilos de fuel préservés... **Pour l'année 2004, 7 550 tonnes de déchets recyclables ont été collectées sur le territoire intercommunal.**

## A APPORTER EN DÉCHETTERIE...



«Fin 2002, 49 millions de Français bénéficient d'un dispositif permettant de trier leurs emballages ménagers.»



## Gros plan sur le tri sélectif

### Un geste quotidien utile pour la planète !

Avec le tri sélectif, vous trie<sup>z</sup> vos déchets par catégorie. Avant sa mise en place, vos déchets ménagers de toute sorte étaient ramassés pour être conduits vers des usines d'incinération ou des décharges, non sans conséquences sur l'environnement (pollution des sols, de l'air...).

Aujourd'hui, le tri de vos emballages favorise une collecte sélective dans votre commune. Grâce à vous, les emballages recyclables sont collectés séparément et acheminés vers un centre de tri à Décines. Ils sont ensuite regroupés par catégorie de matériau puis envoyés dans des usines de recyclage.

### Le tri des emballages, c'est :

- Une seconde vie pour les produits recyclés : 670 canettes recyclées = un vélo !  
19 000 conserves recyclées = une voiture !
- Une économie de l'énergie et des ressources naturelles : pour une tonne de plastique

recyclé, entre 700 et 800 kg de pétrole brut sont économisés !

Une tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser 2 tonnes de bois !

Une tonne de papier = 15 à 20 arbres sauvés !

### Mode d'emploi : les couleurs, un guide à suivre...

#### DANS LES CONTENEURS AVEC "AFFICHETTE VERTE"

Vous déposez les bouteilles, les bocaux de conserve, les pots et les flacons en verre



(sans bouchon, ni couvercle). La vaisselle cassée, les ampoules électriques, les petits pots ne sont pas autorisés : ce ne sont pas des emballages.

#### DANS LES CONTENEURS AVEC "AFFICHETTE BLEUE"

Vous déposez les journaux, les revues et le magazines.

#### DANS LES POUBELLES (INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES) AVEC "COUVERCLE JAUNE"

Vous déposez les bouteilles et les flacons en plastique de toutes tailles (avec les bouchons) : les bouteilles d'eau, de lait, de soda ; les flacons de lessive, de liquide vaisselle ; les flacons plastique de shampoing, de gel douche.

Les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les canettes, les barquettes en aluminium sont aussi autorisées (sans les laver mais en les vidant bien).

*Ne sont pas permis :* les sacs plastique, les pots de yaourt, les bacs à glace, les couches-culottes, les papiers salis ou gras, les mouchoirs en papier, les films plastiques enveloppant les revues et les emballages.

*Le constat est simple : pour recycler, il faut trier... Adoptez le bon réflexe !*

Depuis 2001, les Muroises et les Murois ont adopté LE RÉFLEXE "ÉCO-CITOYEN" : le tonnage des déchets collectés est en progression constante sur la commune. Cette augmentation est liée à la mise en place du porte à porte. Le taux d'acceptation par le centre de tri est de 90 %, ce qui démontre la **bonne qualité du tri sélectif à Saint Bonnet de Mure**.

Quelques efforts doivent être encore fournis pour le verre et les journaux / magazines.

La législation impose la fin des déchets ultimes et une valorisation systématique des déchets ménagers. Il s'agit d'un réel défi qui passe entre autres par la réduction des emballages à la source. Cela concerne notre mode de consommation : la priorité doit être donnée au produit et non pas à l'esthétique ou au marketing ! Les films transparents (ex : les lots de 2 produits de consommation courante) abondent dans les rayons des grands magasins !

Cela passe aussi par l'information auprès des jeunes générations. Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné propose des interventions dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la collecte sélective. Parallèlement, le Conseil municipal d'enfants a lancé un projet de mise en place du tri sélectif dans les établissements primaires.

APPORT DÉCHETTERIE  
DE LA PICARDIÈRE :  
255,16 KG/AN/HABITANT ;  
PRODUCTION DE DÉCHETS :  
620,64 KG/AN/HABITANT

Les jeunes représentent donc l'avenir de la collecte sélective ! Ils sont les consommateurs de demain qui devront prendre en compte le respect de la planète dans leur mode de vie et de consommation. Un vrai pari sur l'avenir...

### Le SMND les chiffres clés

- Date de création : le 2 août 1949.
- Le SMND est composé de 60 communes : 19 en adhésion directe et 41 par 5 communautés de communes dont la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais\*.
- Président : Michel Nivon, Adjoint au Maire de Saint-Just Chaleyssin. Le Président est chargé de la coordination entre les commissions, de préparer et de faire appliquer les décisions prises par le Comité Syndical.
- 9 vice-présidents dont Jean-Pierre Jourdain - Maire de Saint Bonnet de Mure -, chargé de la commission collecte et traitement des ordures ménagères, tri sélectif multi-matériau.
- Délégués pour la commune : Pierre Vernazobres et Patrick Fiorini.
- Siège social : 1180 chemin de Rajat à Heyrieux (38).

☎ **Contact : 04 78 40 03 30**  
✉ **smnd@wanadoo.fr**



### \* La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

La CCEL est née le 29 décembre 1993 ; ses locaux sont situés au 55 rue de la République à Genas.

• Elle regroupe 6 communes : Colombier-Saugnieu, Genas, Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure.

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais compte environ 28 000 habitants pour une surface totale de 10 700 hectares.

Elle est présidée par Didier Sondaz, Maire de Saint Laurent de Mure ; Jean-Pierre Jourdain, est l'un des vice-présidents.

☎ **Contact : 04 72 79 05 34**



## St Bonnet de Mure, une ville pilote en matière de protection de l'environnement

De nombreuses actions en faveur de l'environnement sont initiées dans notre commune. Les élus ne manquent pas d'idées et de projets...

- Des collecteurs sont à votre disposition depuis le début du mois de janvier à l'accueil de la Mairie pour déposer vos déchets informatiques : les téléphones portables, les consommables informatiques... Ces pièces sont récupérées par une entreprise spécialisée (la société LVL), qui les nettoie et les recharge avant de les remettre sur le marché.



- Une réflexion pour une remise en place de la collecte des vêtements à la déchetterie de La Picardière est à l'ordre du jour. C'est un réel souci car les vêtements usagés augmentent de façon significative le tonnage des ordures ménagères.

- Les piles usagées, très polluantes, sont également récupérées en Mairie.

- L'opération "Nettoyage de Printemps", à l'origine organisée par la Société de chasse muroise, rassemble chaque année plus de 200 Murois qui nettoient la commune. Une sensibilisation en direction des enfants des écoles primaires est effectuée la veille de ce jour "éco-citoyen".

En 2006, le rendez-vous est fixé le samedi 8 avril, une date établie en lien avec le SMND car "Ensemble, on est plus fort !". N'hésitez pas à donner un peu de votre temps et de votre énergie...

En 2006, le rendez-vous est fixé le samedi 8 avril, une date établie en lien avec le SMND car "Ensemble, on est plus fort !". N'hésitez pas à donner un peu de votre temps et de votre énergie...

- Depuis 2001, la commune met en place une journée d'information sur le tri sélectif, en juin dans le cadre de la Semaine du développement durable. L'objectif est d'expliquer au mieux au public le devenir des produits recyclés. Quand information rime avec événementiel...



«LA PRÉSERVATION DE LA NATURE ET L'AVENIR DES JEUNES GÉNÉRATIONS DOIVENT ÊTRE UNE PRIORITÉ POUR TOUS...»



### LES NOUVEAUTÉS EN 2006

Le SMND affiche plus d'un projet pour cette nouvelle année.



En prévision de l'augmentation des quantités de verres collectés et des coûts de transport, l'initiative de construire sa propre plate-forme de regroupement et de transfert du verre a été prise. Rappelons que le verre actuellement collecté sur l'ensemble du territoire intercommunal est acheminé à Saint-Fons pour être regroupé avant recyclage par un groupe industriel.

Enfin, deux projets de construction de nouvelles déchetteries sont en cours à Panossas et Colombier-Saugnieu. Ces deux sites ont pour but de desservir une partie de la population du SMND non équipée.



### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Vous avez encore des questions concernant la collecte sélective ou le traitement des ordures ménagères ? Vous pouvez contacter (aux horaires d'ouverture au public) :

- VOTRE MAIRIE : 04 78 40 95 55
- LE SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ : 04 78 40 03 30

#### Internet, pour en savoir plus :

Le web vous informe sur la protection de l'environnement, le tri sélectif ou le recyclage des emballages. Deux sites utiles pour poursuivre votre réflexion et suivre l'actualité...

[www.environnement-gouv.fr](http://www.environnement-gouv.fr)

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

«UNE TONNE DE CONSERVES RECYCLÉES PERMET LA FABRICATION DE 22 CHARIOTS DE SUPERMARCHÉ !»

«27 BOUTEILLES D'EAU MINÉRALE D'1,5 L SONT NÉCESSAIRES POUR FAIRE UN PULL EN POLAIRE ET 2 POUR UNE ÉCHARPE !»

«DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE, LE RECYCLAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS EST OPÉRATIONNEL DANS PLUS DE 288 COMMUNES, DONT SAINT BONNET DE MURE.»

### Les services aux Murois

- La collecte des ordures ménagères sur la commune a lieu tous les lundis et jeudis matins sauf les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.
- La collecte des emballages recyclables s'effectue tous les jeudis ou les vendredis selon le secteur, excepté les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai.
- Les moyens à disposition : un véhicule benne avec un chauffeur et deux agents de salubrité.

## DECOUVERTE

### Sur la route...

En septembre dernier, **Jacques Vianesi** a entrepris, équipé d'un sac à dos, une périple qui l'a conduit sur la route de Saint-Jacques de Compostelle.

Au programme, une marche en solitaire, du Puy à Astorga, soit 1 300 km sur le GR 65, sans assistance. Le marcheur murois a effectué en moyenne une trentaine de km par jour. Début novembre, une tendinite a stoppé sa marche quelques 250 kilomètres avant Santiago de Compostela. Il n'affiche cependant aucun regret, cette expérience est ponctuée de multiples rencontres et découvertes. «*Le parcours balisé témoigne d'une grande richesse architecturale et compte plus d'une sculpture perchée au sommet d'une colline, d'une église (à Moissac) ou d'une abbatale (à Conques) romane...*»

#### ● UNE PETITE PAUSE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Jacques VIANESI a quitté Le Paradis - son bar situé sur la RN6 - sur une envie... Et sans aucun entraînement ! «*Je suis parti dans un seul but, me changer les idées...*», explique le Murois, qui a couru le Marathon de Lyon et gravi le Mont-Blanc à l'occasion de ses 40 ans !



«*J'ai croisé un grand nombre de marcheurs et de pèlerins, de toutes les nationalités. Chacun évoluait à son rythme et le soir, nous nous retrouvions dans un gîte pour évoquer nos plaisirs et nos galères de la journée.*» Les paysages de l'Aubrac sont certainement son meilleur souvenir, la pluie restant le pire !

En 2005, plus de 30 000 personnes ont accompli ce "pèlerinage". Pour cette nouvelle année, Jacques Vianesi s'est lancé un autre défi : la traversée des Pyrénées, du golfe du Lion à celui de Gascogne.

## GRS MUROISE

### Une graine de championne

Une véritable passion pour **Elodie Lemoine** !

La jeune gymnaste, âgée de 17ans, pratique son sport favori depuis onze ans, dont quatre années en individuelle ! Evoluant au sein du club de la GRS Muroise, son palmarès est des plus brillants : elle compte quatre sélections en Championnat national Individuel (1<sup>ère</sup> place sur le podium à Saint-Maure des Fossés, 6<sup>e</sup> à Bussy-Saint-Georges, 7<sup>e</sup> à Massy et 15<sup>e</sup> à Brest) et six sélections par Equipe (1<sup>ère</sup> place à Orléans et à Brest, 4<sup>e</sup> à Villeurbanne, 5<sup>e</sup> à Lille, 6<sup>e</sup> à Montpellier et 7<sup>e</sup> à Bordeaux). **Elodie Lemoine** consacre 2h30 de son temps par semaine pour s'entraîner en individuelle et 2h par équipe ! Elle partage aussi son intérêt pour la GRS avec les plus jeunes : en tant que monitrice, elle encadre des petites gymnastes âgées de 8 ans ! Cet investissement demande bien évidemment un certain niveau de formation : la jeune sportive muroise a effectué un stage de Formation Initial d'Animateur (FIA) et d'aide aux premiers secours (AFPS). Cultivant avec ferveur sa fibre pour la GRS, Elodie Lemoine est également juge lors de compétitions. La GRS est une discipline sportive exigeante, qui se pratique avec

différents "engins" légers (ballons, cerceaux, rubans, cordes...) ou en mains libres. Les gymnastes doivent accomplir une série d'enchaînements et des exercices imposés sur un accompagnement musical.

La famille d'Elodie vit sa passion au quotidien...

M<sup>me</sup> Lemoine s'investit activement dans la vie du club aux côtés de sa Présidente, M<sup>me</sup> Monier.

Sportive dans l'âme, la jeune athlète est une supportrice inconditionnelle de l'Olympique Lyonnais et apprécie particulièrement la danse. Côté avenir, la lycéenne actuellement en Terminale littéraire au lycée Jean-Paul Sartre de Bron, souhaite intégrer un cursus universitaire d'Information et Communication afin de devenir chargée de communication.



## EVENEMENT

### une championne parmi les gentlemen

"Le Premier Gentlemen des Mure" s'est déroulé le 22 octobre dernier et a vu la victoire de Michaël Buffaz et Christophe Auriol, deux cyclistes professionnels (équipes pro Agritubel et pro Ag2r).



Ils ont parcouru le circuit (2 tours) en 45 mn et 43 s, soit un parcours de 36 km entre Saint Bonnet de Mure, Genas et Pusignan.

M. Buffaz est aussi éducateur breveté d'état à l'Etoile Cycliste Muroise (ECM), le club organisateur de cette course mixte réservée aux licencié(e)s. Une heureuse surprise : la participation de Jannie Longo, qui s'est vue remettre la médaille de la Ville par Jean-Pierre Jourdain, Maire de notre commune, à l'issue de la course. 75 équipes se sont inscrites pour cette première édition, placée sous le signe de la réussite ! En attendant une éventuelle suite, l'ECM vous invite au "Grand Prix de Saint-Bonnet" en avril prochain.

## AQUAGONES, une école de plongée au top !

L'école de plongée, créée en 1999 par Cendrine et Eric Testard, s'adresse aux enfants à partir de 6 ans «*à l'aise dans l'eau et ne sachant pas obligatoirement nager !*». Les deux moniteurs brevetés d'état dispensent

une pédagogie adaptée, en petit effectif : «*Les cours s'effectuent par groupe de 10, différents ateliers sont proposés : plongée avec bouteille, apnée, atelier palmage et endurance. La plongée est un sport très épanouissant, notamment sur le plan physique où les articulations sont moins fragilisées !*», précise Cendrine Testard. Une découverte de la faune et de la flore est également prévue avec des sorties en milieu naturel, dans des lacs ou en mer.

Les cours ont lieu les mardis de 17h30 à 18h30 dans la nouvelle piscine intercommunale. Le prêt de matériel est assuré.

**Renseignements et inscriptions au 04 78 68 52 26.**



## LES FLEURS, Un univers à cultiver...

### → LAISSEZ-VOUS TENTER PAR LE CHARME DES FLEURS !

Le magasin Charm'Fleurs, situé 24 RN6, a été repris par **M. et M<sup>me</sup> David** en décembre 2003. Madame David est actuellement entourée d'une équipe de trois ouvrières et deux apprenties pour satisfaire au mieux la demande d'une clientèle très diverse et connaisseuse : *«Nous proposons différentes variétés : des fleurs traditionnelles, des gammes plus modernes, plus épurées et tendance. Nous privilégions avant tout le contact et le conseil : chaque client doit trouver la plante ou le bouquet qu'il recherche ou qu'il souhaite offrir».*

#### A chacun ses fleurs

Charm'Fleurs vous accompagne dans tous les événements importants de la vie : le mariage avec entre autres la préparation des bouquets de la mariée *«dans les tons de la robe et en tenant compte du thème du mariage !»*, les communions, les réceptions, les départs en retraite... Du particulier à l'entreprise, en passant par les collectivités locales, *«il existe une fleur pour chaque cérémonie !»*. Le magasin travaille également avec la Société des Pompes Funèbres Dauphinoises (Maison Boudrier) : *«Un bureau d'accueil sur place*

*est essentiel : dans les situations douloureuses, les familles n'ont pas à se déplacer à Bourgoin-Jallieu»*, précise Monsieur David, qui aide quand son emploi du temps le lui permet.

Et de préciser : *«Mon épouse apprécie son métier de*

*Muroises et les Murois. Notre clientèle est raffinée, fidèle et conviviale. Nous les remercions de leur accueil !»*. En décembre dernier, des travaux de réfection ont été effectués pour laisser place à une nouvelle enseigne extérieure.



*fleuriste ! Pendant treize années, elle a dirigé la boutique Cora Fleurs à Corbas. Après une petite pause, elle a décidé de reprendre une activité !»*.

L'installation à Saint Bonnet de Mure est une vraie réussite. *«Nous apprécions cette proximité avec les*

Charm'Fleurs est ouvert du mardi au samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h. *«Les achats et livraisons de fleurs ont lieu chaque jour. Tous les mardis, nous recevons des fleurs en provenance directe de Hollande !»*. Un gage de qualité indéniable !

### → CÔTÉ NATURE

La jardinerie Côté Nature, installée à Saint Bonnet de Mure depuis 5 ans, vous propose un grand nombre de plantes et de fleurs sur plus de 4 000 m<sup>2</sup>. Le magasin, qui s'adresse aux jardiniers avertis comme aux passionnés de fleurs, comprend une serre dédiée aux plantes d'intérieur, un marché aux fleurs, une pépinière, un rayon jardinage, une

boutique de décoration et une animalerie.

Tout est pensé pour cultiver votre main verte et agrémenter votre jardin ou votre potager !

La qualité d'accueil est indéniable et chaque client peut recevoir un conseil personnalisé. L'équipe (18 employés) joue la carte de la proximité et de la complémentarité : vous serez en effet guidé(e) de l'achat de votre plante jusqu'à son entretien (choix des pots, du terreau...). Un savoir-faire et une disponibilité particulièrement appréciés par la clientèle !

Au fil des saisons, les amateurs retrouvent des "produits" phares : avec l'arrivée des beaux jours, les géraniums, les bégonias et les impatiens sont très prisés... L'automne rime avec la vente des pensées, des cyclamens et des arbres fruitiers. *«Nous privilégions aussi la nouveauté et l'originalité à un prix accessible.*





## LES CONSEILS de Vincent Responsable du service Espaces verts

Dans cette édition de "Reflets" nous aborderons la taille des arbres fruitiers. Les fruitiers sont soumis à des tailles régulières afin de favoriser la production de fruits tout en respectant la silhouette de l'arbre. La meilleure époque de taille est l'hiver, de décembre à février par beau temps, en évitant les périodes gélives (température en dessous de 0°C) : la plaie gèle et les tissus végétaux sont endommagés.

La technique principale employée pour les **pommiers et les poiriers** est la taille trigemme : on ne laisse que trois bourgeons par pousse. Ce rameau de 5 à 10 cm est appelé coursonne. Il arrive que certaines pousses portent un dard qui est un gros bourgeon pointu qui portera un fruit s'il reçoit assez de sève. Il est porté par un pédoncule court et ridé et il faut tailler un œil au dessus afin d'espérer un fruit. Enfin, le bourgeon à fruit lui est renflé, arrondi, couvert de grosses écailles, et il est généralement placé au bon endroit, n'y touchons pas.

Le **pêcher** lui porte ses fruits sur le bois de 2 ans et tous les rameaux qui ont fructifiés meurent. Il faut enlever tout le bois mort avant la chute des feuilles et commencer la taille de fructification en février-mars. Les boutons floraux commencent

juste à rosir et l'on taille à 2 yeux les rameaux à bois (ceux sans boutons floraux). En juin nous couperons toutes les pousses à bois au dessus de la cinquième feuille et on éliminera celles qui accompagnent les fruits afin de concentrer toute la sève sur les pêches.

Les arbres dit "à noyaux" **les abricotiers, les cerisiers, les pruniers**, craignent la taille et il faut éviter d'intervenir car ces arbres produisent de la gomme qui peut abriter de nombreux parasites ; sur les jeunes arbres, on pratique une taille de formation pour que les branches principales, les charpentières, ne poussent pas trop en hauteur sans se ramifier. Cette opération est réalisée en hiver.

S'il faut absolument réduire l'arbre, la taille aura lieu de fin août à mi-septembre lorsque la sève est descendante. La cicatrisation sera favorisée et le risque de maladie écarté. Dernier petit conseil, pour que la lame de votre sécateur ne rouille pas, conservez-la dans de l'huile végétale : en effet, la sève est corrosive et un bon nettoyage n'est jamais inutile.

Voilà les amis ! Sur ces bons conseils nous vous souhaitons à tous et à toutes un début d'année plein de réussite.

## TRANSPORTS INTERURBAINS Simplifiez vos déplacements !

*La ligne 165 est un mode de transport collectif performant : qualité du service et de l'offre, intermodalité, gain de temps et tarifs attractifs sont au rendez-vous !*

La ligne de transport interurbain assure une desserte entre les communes de Colombieu-Saugnieu, Saint-Laurent de Mure, Saint-Bonnet de Mure, Saint-Priest, Bron et Lyon. Ce mode de déplacement affiche plusieurs avantages : un gain de temps grâce à la mise en place d'Express\* aux heures de pointe, des tarifs préférentiels (étudiants, seniors, carte 10 trajets Réseau, abonnement Réseau du Rhône ou Rhône Pass combiné avec les Transports en Commun Lyonnais).

### UN TRANSPORT COLLECTIF ADAPTÉ À TOUS LES USAGERS

C'est un compromis idéal pour les nombreux actifs travaillant dans l'agglomération lyonnaise et les étudiants murois : moins de stress liés aux bouchons et un temps d'accès réduit ! En 20 minutes, vous accédez à la première correspondance du métro dans le quartier de Lyon Mermoz

et en 40 minutes, vous vous retrouvez à la Part-Dieu (sans problème de stationnement !).

Les scolaires profitent également de cette ligne. Les parents d'élèves sont par ailleurs associés aux 5 réunions de ligne annuelles réunissant les partenaires publics et privés.

Sur le plan local, la ligne 165 est très appréciable : plusieurs arrêts sont proposés sur la commune (Les Grandes Terres, rue Neuve, Saint Bonnet de Mure Centre et Casino), c'est un bon moyen pour se déplacer dans la cité muroise et faire ses courses à un tarif attractif ! L'achat des tickets et des abonnements s'effectue à la "Presse des Engrives", le point de vente agréé sur la commune. Circuler en transports en commun favorise la préservation de notre environnement et améliore notre cadre de vie, en limitant toutes les formes de pollution : gaz d'échappement, bruit...

*\*La ligne 165 a été la première ligne express mise en place dans le département du Rhône en 2003.*

## LE DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Depuis le 22 novembre, la coordination des Services Techniques et de l'Urbanisme est installée dans le bâtiment de la Ferme, pour un meilleur accueil du public.

M<sup>mes</sup> Gautron, Hameau (Services Techniques), Marion (Service Urbanisme) ; MM. le Dorre (Responsable des Espaces Verts) et Massard (Responsable Bâtiments) sont réunis dans les mêmes locaux.

### Les principales missions des Services Techniques :

- l'entretien et la sécurité des bâtiments communaux ;
- la maintenance de l'éclairage public ;
- l'entretien de la voirie municipale ;
- l'entretien du cimetière, les plantations, la taille des arbres ...



Accueil du public le matin du lundi au vendredi de 8h à 12h ; les après-midi le lundi de 13h30 à 19h ; les mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 ; et le vendredi de 13h30 à 16h30.

Le Service Urbanisme, ouvert aux mêmes horaires plus les mercredis de 13h30 à 17h30, gère :

- Les autorisations et le droit des sols : permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations de travaux... ;
- le cadastre, le Plan d'Occupation des Sols (POS),...

Tél. 04 78 40 99 58 / fax 04 78 40 83 65

## La ligne 165 EN CHIFFRES

- **54 services** par jour du lundi au vendredi en période scolaire dont 12 Express.
  - **35 services** le samedi et 32 le dimanche.
  - **27 services** par jour réservés aux scolaires : 10 pour le lycée J-P. Sartre à Bron, 6 pour le collège Lachenal à Saint Laurent de Mure, 3 pour le lycée La Martinière à Lyon, 4 pour l'externat Sainte-Marie à La Verpillière et 4 pour l'école primaire de Colombier.
  - **Fréquentation** : environ 150 abonnés, 3 000 voyageurs (tickets à l'unité) par mois, 750 élèves utilisent les cars de ligne ou les services scolaires...
- La fréquentation mensuelle est d'environ **10 000 usagers**.



## RENCONTRE AVEC le ministre des transports

Le ministre des transports recevait le 18 octobre dernier Fracture, qui représentait les associations de l'Est lyonnais et exposait son alternative aux faisceaux de RFF (Réseau Ferré de France). Les arguments développés ont suscité un intérêt non dissimulé de la part des représentants du ministère et notre dossier, étoffé de comparatifs techniques, économiques et sociologiques a été jugé digne des meilleurs experts. Le ministre s'était engagé à une réponse écrite sous quinzaine. Ce courrier ne comporte aucun engagement répondant à nos attentes et nous éprouvons une inquiétude qui aujourd'hui est justifiée. L'article du progrès du mardi 27 décembre relate son choix pour le faisceau "A" (le plus à l'Est de Saint Exupéry). Une fois de plus les populations seront sacrifiées. Nous sommes en droit de suspecter une attitude électoraliste afin ne pas froisser d'éventuels soutiens à des projets personnels.

L'ADIM se déclare profondément déçue par ce comportement. L'écoute du ministre aura donc été feinte et l'entretien une formalité pour nous leurrer ? Demain des convois de camions chargés par des centaines de trains internationaux, sillonneront nos routes. Ce que le fret devait améliorer, le ministre le détériore avec en contre partie taxes, pollution et détérioration de notre cadre de vie.

Par notre ténacité nous avons fait reculer le projet hors de St Bonnet. Amis, la victoire est incomplète car nous subissons tout de même de fortes perturbations routières. Nous encourageons les Murois et les élus de la Communauté de communes à plus de solidarité. Dites non à la fatalité. Restons mobilisés ! Nous aurons des occasions pour nous faire entendre lors de l'enquête publique et à terme, les élections de 2007 et 2008 nous permettront de remercier tous les prétendants qui nous auront soigneusement ignorés.

**Parlez-en, et souvenez-vous :  
la vie est telle que nous la faisons !**

## PETIT RAPPEL

- Les panneaux d'entrée d'agglomération limitent automatiquement la vitesse des véhicules à 50 km/h - sauf réglementation locale pouvant être inférieure - et impliquent la règle de la priorité à droite sur l'ensemble de la commune.
- La commune a mis en place un nouvel éclairage public qui a subi des dégradations, ce qui entraîne inévitablement un coût pour la collectivité. De plus, certains dégâts peuvent conduire à une électrocution des personnes, notamment avec la coupure de câbles.



## EVOLUTION DU PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le 26 mai dernier, Jean-Pierre Jourdain, Maire de notre commune, a présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en séance du conseil municipal. En juin, le PADD a été transmis aux personnes publiques associées : la DDE, la Préfecture du Rhône, la Chambre d'agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie...

A ce jour, le Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise (SEPAL), gestionnaire du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), et la Direction Départementale de l'Équipement, service urbanisme de l'Etat, ont fait part de leurs observations. Suite à ces remarques et à la poursuite de la réflexion municipale, le PADD a été complété et affiné.

### LES NOUVEAUX ÉLÉMENTS SONT :

- Un calcul plus précis a été effectué sur le potentiel qu'offre actuellement le Plan d'Occupation des Sols (POS) sur la commune et sur celui qui résulterait des nouvelles dispositions prises dans le cadre du Plan Local Urbain (PLU). Le POS permettrait d'atteindre plus de 8 000 habitants. Un taux nettement supérieur aux 7 000 habitants indiqués par le Plan d'Intérêt Général de Satolas (PIG).

Quant au PLU, il présenterait un potentiel inférieur à 7 300 habitants, un taux plus en cohérence avec le PIG.

**Une réduction de la zone dense le long de la RN6, à la fois en espaces et en droits à construire, a donc été nécessaire.**

Les droits à construire des autres zones ont également été diminués.

- Dans un souci de conformité avec le Schéma Directeur de l'Agglomération Lyonnaise (SDAL) concernant les extensions de zones de développement économique, il a fallu diminuer la zone à vocation hôtelière et supprimer l'extension de la zone d'activité prévue au sud de l'actuelle zone industrielle.

- Des précisions sur les orientations au niveau des transports et de l'environnement ont été apportées.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable au Service Urbanisme de la Mairie (aux horaires d'ouverture au public).

Le PADD fait partie du dossier de concertation, qui vous permet de connaître l'évolution des études au cours de la révision du PLU. Un registre est à votre disposition pour noter toutes vos remarques.

## EXPRESSION POLITIQUE

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

### LE GROUPE AGIR

Texte non communiqué.

### MIEUX VIVRE A SAINT BONNET DE MURE DEMAIN

Texte non communiqué.

## SITA-MOS

“Propreté Service, bonjour !” Tel est le message que vous entendrez si vous composez le numéro vert 0 800 717 888 (appel gratuit). En effet, afin d’être à l’écoute des attentes des Murois en terme de propreté ce nouveau service a été créé en avant première pour notre commune par la Société SITA-MOS à la demande des élus. Depuis début décembre, un collaborateur de Propreté Service reçoit vos messages du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, vous aurez la possibilité de laisser un message très précis (pour être exploitable) sur le répondeur. Vos messages seront transmis de suite aux Services Techniques de la commune via Internet, qui décideront du besoin d’une intervention soit par eux-même, soit par la CCEL, soit par le SMND ou tout simplement par SITA-MOS. Lors de réunions mensuelles, nous analyserons les suites données à vos appels et l’efficacité de ce service. Beau challenge murois à relever !

## INCIVISME

Le contrevenant de l’acte de vandalisme commis sur les suspensions à l’entrée du cimetière de notre commune (relaté dans le numéro de *Reflets* d’octobre) a été condamné à payer le coût de la remise en état du système d’arrosage endommagé. Malheureusement,



encore un acte d’incivisme et d’irrespect commis, et qui plus est, la semaine de la Toussaint : abandon d’un appareil

électroménager sur le parking du cimetière ! Honte à celui qui se reconnaîtra !

## DECHETS informatiques

Désormais, des cartons collecteurs pour cartouches informatiques Laser ou Jet d’Encre et téléphones portables ont été installés à l’accueil de la Mairie. Récupérés par des entreprises spécialisées, une fois triés ces produits sont soit valorisés (reconditionnés) pour être revendus, soit recyclés (tri des matières réutilisables) ou traités comme des déchets ultimes (détruit par des prestataires agréés). Avec ce nouveau service, nous sommes ainsi plus proches de vos préoccupations environnementales.

## TRAVAUX

### Tour d’horizon des travaux dans la ville

#### ● LA RÉFECTION TOTALE DE LA TOITURE DE L’ÉGLISE



La rénovation de la toiture de l’église reste le principal chantier de l’hiver. Débuté en novembre dernier, il devrait se terminer en mars prochain. Au programme, le changement de certaines pièces et un traitement des charpentes, de nouvelles tuiles, le renouvellement des zincs (gouttières, descentes...). Le clocher connaîtra aussi des travaux de restauration avec la pose de nouveaux abatsons (éléments incontournables pour renvoyer vers le sol le son des cloches), la réfection des planches intérieures et l’installation d’échelles de sécurité.

#### ● LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA VOIRIE

- Des feux tricolores ont été installés en novembre sur la RN6 au débouché de la rue Neuve afin de sécuriser les entrées et les sorties des véhicules de pompiers.

- La CCEL a lancé des études pour la requalification des chemins de la Fouillouse, des Ardillaux et de l’avenue du Gay. La sécurité des piétons et des cyclistes sont prioritaires. En parallèle, les travaux de la route de Toussieu, voie mitoyenne avec la commune de Saint Laurent de Mure, ont démarré pour une durée de six mois. La réfection de la voirie passe par la création de pistes cyclables, de trottoirs et le renforcement des chaussées. Des ralentisseurs seront mis en place sur l’ensemble de ces routes et chemins afin de réguler la vitesse.

#### ● DU CÔTÉ DE LA ZONE INDUSTRIELLE

La réfection totale de la rue Jacques de Vaucanson avec le réaménagement du carrefour du chemin Chanay et des rues Lavoisier et Marius Berliet. Ces travaux clôturent la requalification de la partie est de la Z.I.

Les travaux de l’annexe du lycée du bâtiment de Bron ont débuté à la fin de l’été sur l’avenue Monge. Cette annexe devrait être opérationnelle pour la rentrée 2007.



## COMPLEXE SPORTIF

### Des installations sportives rénovées

Le complexe sportif, qui comprend deux gymnases, un terrain de foot (avec un club house), quatre courts de tennis et un court couvert a connu quelques réaménagements.

#### ● BASKET

• Des panneaux de basket transparents, favorisant les rebonds, ont été installés pour le confort des sportifs. Ils sont équipés de cercles de compétition plus souples,

permettant de meilleures sensations ! Avis aux basketteurs...

Rappelons les performances des basketteuses et basketteurs des équipes 1 : les féminines seniors sont classées en Honneur-Excellence, soit au deuxième niveau départemental. Quant aux garçons seniors, ils évoluent en Super-Excellence, autrement dit le dernier niveau avant le régional. Une saison sportive à suivre...



#### ● FOOTBALL

• Un aménagement couvert de la buvette du terrain de football a été réalisé, permettant un meilleur travail des bénévoles. Les supporters sont de plus en plus nombreux à soutenir les équipes locales dont l’équipe 1, qui connaît de bons résultats depuis deux années en Promotion d’Honneur Régional.

UNE école  
à SAINT BONNET  
de MURE

## Le 2 novembre 1873

Installation de Monsieur Dubois Joseph-Félix, venu de Vienne, nommé en remplacement de Monsieur Sermet jugé "trop négligent". 26 garçons lui sont confiés. Les 26 filles iront à l'école chez Mademoiselle Victoire Colomb, en religion Sœur Saint-André.

## Le 11 août 1874

Le Ministre de l'Instruction Publique estime le devis de construction excessif. Il ordonne de remplacer les murs de clôture et les grilles par des haies, de supprimer le fronton de façade et de réduire la surface des deux salles de classe ; ce que la municipalité refuse énergiquement.

## Le 26 septembre 1875

Monsieur Pierre-Auguste-Henri Sac remplace Monsieur Dubois, nommé à Tullins.

## Le 13 février 1876

Le Conseil Municipal accepte quelques modifications au projet initial :

- supprimer les fenêtres des façades latérales ;
- ouvrir une porte d'entrée sur cour au milieu de ces façades ;
- "lieux d'aisance" aménagés contre le mur à construire entre la terre de Monsieur Murys et la Mairie, en mitoyenneté.

## Le 31 octobre 1876

Madame Colomb, en religion sœur Saint-André étant décédée, le Conseil Municipal par huit voix contre trois tentera de faire appel à une institutrice laïque.

## Le 12 novembre 1876

Le Maire demande l'ouverture d'un crédit de 20 francs pour ouvrir une bibliothèque scolaire.

## Le 11 février 1877

L'architecte donne un nouveau devis en vue de fermer la cour des écoles avec une barrière en fer sur la place (devis jugé excessif !) et, d'utiliser de la pierre polie pour les gaines de cheminées. Il souhaite installer une cheminée en "marbre belge" dans la salle de la Mairie, au premier étage.

## LES ÉCOLES (troisième partie)



200  
+41  
241

## Le 12 août 1877

22 garçons chez l'instituteur, Monsieur Sac et 21 filles chez Sœur Saint-Joseph qui pourrait ouvrir un cours de couture.

Monsieur Horace Granger remet à titre de prêt "en bonnes espèces" à la commune la somme de 6 000 francs destinée à solder le coût des travaux de construction de la Mairie et de la Maison d'école sur la place publique...

Ce prêt est remboursable en 12 ans à partir de 1888 au taux de 4,5% l'an, acte enregistré à Heyrieux le 5 novembre 1879.

## Le 14 décembre 1878

Après Monsieur Horace Granger, Maître Louis-François Perrin, notaire à Saint Laurent de Mure, offre à la commune de Saint Bonnet de Mure un prêt de 6 000 francs lui aussi pour achever de régler les honoraires de l'architecte et les dernières dépenses de construction de la Mairie au taux de 5%. Le conseil a dû choisir, sans hésiter !

## Dimanche 11 mai 1879

Réunion dans la salle toute neuve du Conseil Municipal...

## Le 28 février 1880

Le choix d'une enseignante laïque pour les filles semble s'imposer...

L'école de garçons est dirigée par Monsieur Benoît Morel avec un traitement de 900 francs qu'il juge insuffisant...

## Le 26 février 1900

Un grand nombre de pères de famille espèrent obtenir la création d'une classe enfantine mixte. L'effectif actuel de 50 élèves par classe ne permet pas de suivre les débuts de chacun d'eux.

En 1901, il n'y a pas encore de préau disponible pour les élèves. La commune ne peut régler que 975 francs sur les 1 643 francs du devis.

En 1903, il faut penser à la rémunération de "gens de service" pour nettoyer et balayer les salles de classe, corvée jusqu'ici imposée aux élèves, à tour de rôle...

Il est nécessaire de renouveler le mobilier scolaire. "De longues et vieilles tables ne tiennent plus debout - disproportionnées à la taille des enfants..."

Il faut commander des bancs avec table à deux places, conformes aux prescriptions ministérielles. Coût : 1 100 francs pour 44 tables confiées à Monsieur Perret menuisier, qui s'engage à les fournir pour le prix de 25 francs l'une.

En 1905, le nouveau Maire, Jean-Antoine Tardy décide de louer la maison de Marianne veuve Guillermet pour 10 ans, à partir du 15 mars afin de loger l'école enfantine

- 165 francs pour la salle de classe
- 277 francs pour aménager le préau et les "lieux d'aisance"...

En 1906, la bibliothèque scolaire fondée en 1898, ne possède encore que 80 volumes "qui n'offrent plus guère d'intérêt"...

Un crédit de 30 francs est voté pour l'achat de livres "sérieux et utiles"...

